



HAL
open science

L'ÉLITE, CONSTRUIT SOCIO-SPATIAL ET CONCEPT OPÉRATOIRE EN GEOGRAPHIE SOCIALE

Thomas-Éric Ndjogui

► **To cite this version:**

Thomas-Éric Ndjogui. L'ÉLITE, CONSTRUIT SOCIO-SPATIAL ET CONCEPT OPÉRATOIRE EN GEOGRAPHIE SOCIALE. 2016. hal-01359433

HAL Id: hal-01359433

<https://hal.science/hal-01359433>

Preprint submitted on 2 Sep 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License

L'ÉLITE, CONSTRUIT SOCIO-SPATIAL ET CONCEPT OPÉRATOIRE EN GÉOGRAPHIE SOCIALE

Thomas-Éric Ndjogui

Assistant, Université de Douala,

Département de Géographie, Cameroun.

Laboratoire « Environnement, Risques et Développement durable

B.P.3132 Douala, ndjogui1289@yahoo.fr

Résumé

La Géographie sociale met l'accent sur les interactions des rapports sociaux et spatiaux et accorde une place privilégiée à l'action sociale et aux systèmes territorialisés. Ceci a nécessité l'émergence de nouvelles problématiques et de méthodes utiles pour l'aménagement du territoire et le développement territorial. C'est dans ce contexte qu'il faut situer l'emploi de plus en plus récurrent du concept d'élite dans l'analyse géographique contemporaine. Ce concept fait référence à une entité sociale localisée, occupant des positions sommitales au sein d'une catégorie sociale ou d'un territoire donné et doté de capacités intentionnelles et stratégiques, capable d'influencer d'autres individus ou groupes d'individus. C'est le produit de l'action sociale et dynamisante de l'espace qui en fait un construit socio-spatial d'excellence. Il apparaît dès lors comme un outil épistémologique et méthodologique de la Géographie sociale qui permet de rendre compte des inégalités sociales et spatiales au sein d'un territoire déterminé.

Mots clé : Élite, espace géographique, Géographie sociale, société.

Abstract

Social Geography focuses on the interactions of social and spatial relations and accords high priority to social action and regionalized systems. This permitted the emergence of new issues and methods useful for spatial planning and territorial development. The increasingly recurrent use of the concept of elite in the contemporary geographic analysis falls in that context. It refers to a localized social entity, occupying apical positions within a social category or a given territory and with intentional and strategic capabilities to influence other individuals or groups of individuals. It therefore appears as an epistemological and methodological tool of social geography permitting to account for social and spatial inequalities within specific territory.

Keywords: Elite, geographical space, social geography.

Introduction

Depuis la deuxième moitié du XX^e siècle, la Géographie a complètement basculé dans les sciences sociales. La Géographie sociale qui émerge de cette mutation repose sur le postulat selon lequel l'espace est avant tout une production sociale. Ce renouveau épistémologique s'accompagne de l'émergence de nouvelles méthodes et de nouveaux concepts dans le champ d'analyse géographique. Le concept d'élite fait partie de ces nouveaux concepts introduits et de plus en plus utilisés dans le discours géographique. Malheureusement, ce concept n'a pas encore fait l'objet d'une théorisation conséquente en Géographie. Qu'est-ce qu'une élite ? Quelle est la pertinence de ce concept dans l'analyse géographique ? Comment peut-on l'opérationnaliser dans une activité de recherche en géographie sociale ? Quel est le rapport de l'élite au territoire ou à l'espace ? Les élites de la ville sont-elles celles du village ? Avant toute tentative de réponse à ces préoccupations, il importe de situer le propos dans le concert des sciences à travers un détour sur les principaux débats épistémologiques auxquels ce concept a donné lieu jusqu'ici.

1.- Principaux débats épistémologiques du concept d'élite en Sciences sociales

Nous insisterons ici sur deux aspects qui servent de ferment à la conceptualisation de la dimension géographique de la notion d'élite en Géographie sociale. Il s'agit de l'étymologie du concept et de la question de son accord.

1.1.- La genèse d'un concept flou et difficile à cerner

Comme tous les concepts, le vocable élite a une histoire non pas figée mais évolutive. La plupart des dictionnaires de la langue française indiquent que le terme « *Elite* » vient du mot *élit*, qui dérive du verbe *eliger* signifiant *élire*. Ce verbe vient en effet du latin classique *legere* et définit l'action d'élire et a donné *legio* pour exprimer le caractère sélectif du recrutement de l'armée romaine. Étymologiquement donc, le terme élite est chargé d'une connotation positive en portant le sens d'« *élu* », de « *choisi* », d'« *éminent* », ou de « *distingué* ». L'élite désigne ce qu'il y a de meilleur dans un ensemble d'êtres ou de choses, dans une communauté ou parmi divers individus.

Cependant, le terme élite subit un glissement sémantique entre le XVIII^{ème} et le XIX^e siècle en partant de l'idée de choix à celle de minorités omnipotentes. En effet, dans un sens

fonctionnel, le terme élite est généralement employé pour désigner les groupes de personnes occupant des positions dominantes dans une société (Nadal, 1956). Le succès de ce terme pendant cette période est lié à l'abandon du vocabulaire fondé sur l'antagonisme classes dominantes-classes dominées (Crouzet-Pavan, 1996). À cette difficulté sémantique, s'ajoute un écueil grammatical relatif à l'accord du concept d'élite.

1.2.- Le dilemme de l'accord du concept d'élite

Malgré la fécondité du concept d'élite dans les discours scientifiques et politique, son opérationnalisation reste problématique. L'un des difficultés à la mesure de ce concept réside dans le dilemme de l'accord du concept d'élite. La question peut se résumer de la manière suivante : Faut-il écrire le mot au singulier ou au pluriel ? En d'autres termes, il existe-il une élite ou des élites ? Deux conceptions s'affrontent à ce propos : l'une moniste et l'autre pluraliste.

La thèse moniste considère l'élite de façon restrictive en privilégiant le critère de pouvoir qui confine l'élite à la catégorie dominante. Les adeptes postulent l'existence d'une seule élite et par ricochet la nécessité de l'emploi du terme au singulier. Ainsi, Burnham (1947) montre ainsi comment l'avènement d'une « classe de *managers* » aux États-Unis débouche sur la transformation de la classe dirigeante. À sa suite, Hunter (1953) met en évidence les réseautages entre les dirigeants supérieurs à Atlanta grâce à la méthode réputationnelle¹. Ce point de vue est confirmé par Mills (1956) qui, dans *L'Elite du pouvoir*, met en relief le développement des liens entre les élites politiques, économiques et militaires dans la société américaine à l'origine de la formation d'une « élite du pouvoir ». L'homogénéité et la cohésion culturelle et politique de cette élite du pouvoir se constituent à partir du vivier des écoles et des plus prestigieuses universités (Mills, 1956) et est cimentée par une éducation identique et un goût commun pour la propriété (Domhoff, 1967).

En France, la thèse moniste est soutenue par Bourdieu (1980) qui élargit la notion de pouvoir au-delà de sa sphère traditionnelle (politique, financière, administrative) pour englober tous les effets de domination y compris la culture et le diplôme scolaire.

Pourtant, la société contemporaine est marquée par une pluralité de critères d'excellence dont la prise en compte conduit inexorablement à étendre la notion de pouvoir de façon à intégrer

¹La méthode réputationnelle consiste à évaluer la capacité des dirigeants supérieurs à se situer sur une échelle des statuts. Concrètement, il convenait de demander aux personnes enquêtées, quels sont, selon leur avis, les dirigeants locaux les plus influents dans la conduite des affaires locales au sein de leur communauté politique. À ce sujet, le lecteur peut lire Hunter F. (1953). *Community Power Structure*, University of North Carolina Press, Chapel Hill

tous les individus susceptibles d'appartenir au statut d'élite indépendamment de la divergence de ressources, d'intérêt, de vision et même de mode de vie qui les caractérise. Ceci suggère l'existence d'une pluralité d'élites. Les tenants de l'approche pluraliste soutiennent ainsi que le pouvoir des élites est relatif et fluctue selon les situations politiques où il est observé. Par conséquent, il existe autant d'élites que de pluralité de milieu ou de catégories sociales. Cette thèse pluraliste de la notion d'élite est résumée par Scott (1967) en ces termes : « *les pluralistes estiment qu'il est essentiel de traiter le pouvoir en tant que problème empirique à examiner au cas par cas.* »

Le premier adepte de cette approche est Pareto dont la position est tout de même ambiguë. Il est le premier à souligner l'impossibilité de faire un choix entre l'emploi du terme élite au pluriel ou au singulier. Tout en reconnaissant la pluralité irréductible des élites, l'auteur du *Traité de sociologie générale*, montre qu'il existe à la fois *une* élite dirigeante au singulier et *des* élites non dirigeantes au pluriel. En outre, à travers une imposante monographie sur le pouvoir à New Haven, Dahl (1963) a mis en relief la répartition plurielle du pouvoir et récuse l'existence d'une élite monolithique du pouvoir et appelle à une intégration des différents groupes d'intérêt et classes sociales dans les processus de prise de décisions relevant de la gouvernance territoriale.

Cependant, l'approche pluraliste pêche par l'ambiguïté des critères utilisés qui peuvent manquer d'unanimité entre le chercheur et l'acteur. En plus, le risque de contradiction entre l'avis des pairs et le jugement du public n'est pas écarté. En outre, l'approche pluraliste ne tient pas compte de l'inégale valorisation des catégories. En d'autres termes, les élites de toutes les catégories ne sont pas forcément éligibles à l'élite. Par exemple, les meilleurs chasseurs ou les meilleurs paysans ne font pas toujours partie de l'élite où certaines catégories sont privilégiées. En fin de compte, aucune de ces approches n'est parfaite ; les deux méritent de s'intégrer pour mieux saisir la réalité élitaine dans sa globalité.

En définitive, il existe à priori, une pluralité d'élites (militaires, économiques, industriels, politiques, intellectuelles etc.) qui, progressivement, s'agrègent autour de la défense d'un intérêt commun dans le but d'influencer le processus de prise de décision politique, économique et social à diverses échelles (Mills (1956)). L'affirmation d'une élite résulte de l'agrégation des sommets élitaires au sein d'un territoire déterminé. Employé au singulier, le terme d'élite désigne tantôt un individu tantôt un groupe d'élites tandis que le pluriel du terme correspond à une multitude d'élites ou à plusieurs groupes d'élites. Tout dépend finalement du contexte dans lequel le terme est utilisé.

2.- Les dimensions géographiques du concept d'élite

L'emploi de plus en plus fréquent du vocable élite dans le discours géographique justifie l'impérieuse nécessité de conceptualiser cette notion pour une meilleure opérationnalisation dans l'analyse géographique. Ainsi, on peut dire qu'en Géographie sociale, le terme élite admet deux principales dimensions l'une spatiale et l'autre sociale.

2.1.- Une dimension sociale fondée sur l'analyse des acteurs

Le concept d'élite a le plus souvent été utilisé en Sociologie et en Sciences politiques en privilégiant sa dimension politique. Contrairement à cette tradition politique confinant le concept d'élite à un groupe omnipotent et hégémonique, ce vocable devrait être avant tout employé dans une perspective moniste en postulant qu'une élite est avant tout un acteur avant de constituer un groupe d'acteurs omnipotents.

2.1.1.- L'élite comme un acteur du système social

Une élite est avant tout une entité sociale c'est-à-dire un individu au sein d'une société étymologiquement considérée comme un groupe ou une association d'individus ayant mêmes origines, mêmes usages et soumis aux mêmes lois (Le Littré, 1872) et en perpétuelles interactions faisant de la société un système d'interactions sociales (Tschannen, 2001). Cependant, l'élite est loin d'être individu quelconque ou vulgaire. Il est spécial, particulier et spécifique. D'une part, l'élite se démarque des autres entités sociales en occupant une position prééminente dans la hiérarchie sociale du groupe considéré. Selon que l'on se place en effet, dans une perspective moniste ou pluraliste, le concept d'élite est assimilé d'une part à ceux qui sont les meilleurs dans leur domaine d'activité (notion d'excellence) et à un groupe hégémonique minoritaire occupant une place supérieure dans la hiérarchie sociale du fait de leur mérite, de leur culture ou de leur richesse (Pareto, 1916).

Les individus qui jouissent de cette position sociale privilégiée la convertissent souvent en ressource actérielle pour parvenir au statut d'acteur. Ce-dernier définit un individu ayant la capacité d'identifier un but ou un objectif et de définir les stratégies pour l'atteindre (Brunet, 1993). L'élite n'est donc pas un individu ou une personne en général mais plutôt c'est une personne qui agit, c'est-à-dire un acteur (Di Méo, 2008) ou mieux un actant, un « *opérateur générique doté d'une capacité d'agir* » (Lussault cité par Di Méo, 2008). Elle possède en effet

des compétences intentionnelles et stratégiques et se distinguant à ce titre d'un agent qui est moins actif et moins autonome. Pour ce faire, l'élite est dotée du pouvoir de provoquer et de mobiliser l'action des autres individus du groupe social auquel elle appartient et ce, de manière individuelle ou collective.

La notion de stratégie est ici d'une importance capitale pour la compréhension du concept d'élite car en tant qu'acteur, la rationalité de l'élite se définit non seulement par rapport aux opportunités que lui offre l'organisation mais aussi aux comportements des autres acteurs ainsi qu'à des objectifs ou des projets cohérents (Crozier et Friedberg, 1981). L'élite apparaît dès lors comme une entité sociale suffisamment autonome et dotée d'un pouvoir structurant et dynamisant à la fois du système social et de l'espace.

2.1.2.- Les attributs sociaux de la réalité élitaire

Cette dimension sociale de l'élite peut être appréhendée à travers plusieurs attributs incluant entre autres les origines sociales, les positions sociales, le pouvoir décisionnel, la notoriété et la réputation et les stratégies d'acteurs. La figure 1 illustre les principaux attributs de cette dimension de l'élite en s'appuyant sur le contexte camerounais.

2.1.2.1.- Les origines sociales

Le premier angle d'approche du concept d'élite en Géographie sociale est relatif aux origines sociales de l'individu. Il s'agit d'une étude background social des élites fondée généralement sur les biographies, le profil social et la carrière des élites ainsi que leur mobilité. C'est pourquoi les variables impliquées concernent entre autres le sexe, l'âge, la religion, l'appartenance ethnique, la scolarisation (niveau d'instruction, nature des institutions scolaires fréquentées etc.) et l'extraction sociale (production et reproduction du capital social, rapport matrimonial etc.). Les outils historiques, sociologiques et démographiques sont d'un apport appréciable pour l'analyse de ces variables.

2.1.2.2.- Les positions sociales

Le deuxième attribut intéresse la position sociale de l'élite dans le système social. Ceci implique d'appréhender la réalité élitaire à partir des positions sociales ou institutionnelles de l'élite dans le groupe social au sein duquel elle est issue. Autrement dit, l'analyse positionnelle de l'élite s'appuie sur la détermination de la classe sociale de l'élite étudiée (basse classe, haute classe, classe moyenne, prolétariat, bourgeoisie etc.) et à l'identification de son appartenance institutionnelle. De manière simple, il est question ici de déterminer les

activités professionnelles et politiques de l'élite afin de mettre en exergue sa position sommitale au sein de la société ou du groupe social considéré. Pour ce faire, les géographes peuvent avoir recours à l'approche positionnelle utilisée par Mills (1956) qui pense que c'est en tenant compte des positions de pouvoir dans les institutions sociales et politiques qu'il est possible d'appréhender la réalité élitaires d'un système social.

Un autre axe de réflexion de la dimension sociale de l'élite en Géographie sociale se fonde sur la réputation de l'élite. L'analyse consiste à évaluer la capacité des élites étudiées à se situer sur une échelle des statuts. Il s'agit d'étudier le pouvoir d'influence de l'élite sur le système social considéré. En Sociologie, cette méthode a été mise au point par Hunter (1953) dans son étude sur la structure du pouvoir à «*Regional City*» à Atlanta aux États-Unis d'Amérique. Dans cette étude, l'auteur de *Community Power Structure*, demandait aux personnes enquêtées, quels sont, selon leur avis, les dirigeants locaux les plus influents dans la conduite des affaires locales au sein de leur communauté politique. Ceci l'amène à conclure que ce qui l'a amené à déduire que dans un territoire ou dans un groupe social donné, les élites se connaissent et se reconnaissent comme telles.

	Sous/Dimensions	Attributs	Variables	Indicateurs
Dimension sociale de l'élite	Origines sociales	Extraction sociale	Rapport d'ainesse Rapport matrimonial Rapport de paternité Production/reproduction du capital social	Ainé/cadet Homme/femme Père/fils Militantisme politique Niveau de revenu
		Formation et scolarisation	Niveau d'instruction Nature des institutions scolaires fréquentées	Niveau primaire Niveau secondaire Niveau supérieur Public/privé Confessionnel/laïc Etanger/national
		Appartenance ethnique	Soudanais Néosoudanais Catholique	Bassa'a Douala Ewondo Foulbé
		Religion	traditionnelle Scientisme	Catholique romaine Protestant
		Sexe	Masculin Féminin	Animiste Homme Femme
	Positions sociales	classe populaire Classe moyenne Haute classe	Haut cadre Cadre Agent de maîtrise Professions libérale Paysan, Artisan	Fonctionnaire Commerçant Officiers Chef d'entreprise Propriétaire terrien Clergé
		Mode de recrutement	Démocratique Autocratique Aristocratique	Héritaire Election Ancienneté Cooptation
	Pouvoir Décisionnel	Politique Culturelle Economique	Nomination des postes affectation des fonctionnaires Sélection des candidats aux élections Attribution des bourses d'études Attribution des projets	Nombre de nomination influencées Nombre d'affectations de fonctionnaires influencées Nombre d'attribution de bourses influencées Nombre de projets influencés
	Réputation et notoriété	Réputation des pairs Réputation des masses inférieures	Bonne réputation Mauvaise réputation	Admiration/indifférence Respect/mépris Appréciation/dépréciation Confiance/méfiance Contrats de partenariat Accords de soutien Lobbying
	Stratégies d'acteurs	Positions Choix Décisions	Complémentarité Domination Conflictualité	Dénonciation Acte de sabotage Litiges et conflits

Figure 1 : Conceptualisation de la dimension sociale de l'élite

2.1.2.3.- La notoriété et la réputation

Cependant, l'approche réputationnelle ne mesure pas l'implication réelle de leaders dans les processus décisionnels qui, par ailleurs, diffèrent en fonction des secteurs d'action politique (Dahl, 1961).

2.1.2.4.- Le pouvoir décisionnel

Ainsi, au-delà de la réputation de l'élite, il convient d'évaluer son pouvoir décisionnel. Cette approche est développée à partir d'une étude minutieuse du processus de prise de décision consistant à mettre en évidence le poids de l'élite dans le processus de prise de décision au sein du groupe ainsi que les modalités et d'application de ces décisions. Cette perspective s'inscrit en rupture avec les approches positionnelles et réputationnelle qui, elles, cherchent à déterminer qui a la réputation de détenir une grande influence. L'approche décisionnelle a été élaborée par Dahl (1961) dans l'intention de réfuter à la fois les théories de Mills et de

Hunteret pour confronter son modèle polyarchique de la démocratie pluraliste à la réalité empirique du pouvoir. Les Géographes peuvent s'en inspirer pour évaluer le poids décisionnel des élites dans le processus de gouvernance d'un territoire déterminé.

2.1.2.5.- La prise en compte des stratégies d'acteurs

Il est clair que le pouvoir est au centre des processus de prise de décision dans lesquels les élites sont régulièrement engagées. Il définit la capacité d'un acteur, dans sa relation à l'autre, de faire en sorte que les termes de l'échange lui soient favorables. Chaque organisation est en effet structurée autour des rapports de pouvoir (Crozier et Friedberg, 1981) vis-à-vis de l'organisation au sein de laquelle l'élite évolue d'une part et vis-à-vis de ses pairs. Les réseaux de pouvoirs dans un groupe social ou dans un territoire donné permettent de mettre en exergue divers jeux ou stratégies d'acteurs. Ces derniers désignent en effet les positions, les choix et les décisions des différents acteurs, respectivement, par rapport au système (la représentation, la vision qu'ils en ont) et vis-à-vis des autres acteurs dans l'absolu et relativement au système (CERTU, 2001). Cette dynamique acturielle se singularise en trois principales modalités de rapports entre les entités élitaires à savoir les rapports de complémentarité, les rapports de domination et les rapports de conflictualité.

Tout compte fait, les élites sont des composantes sociales d'un territoire déterminé. De ce fait, elles sont indissociables de l'espace qui est à la fois le support, et le produit de la dynamique élitaire.

2.2.- La dimension spatiale de l'élite, entre spatialité et dynamiques sociospatiales

D'après Fournier et Raoulx (2003), l'étude de l'espace admet trois principales approches en Géographie sociale : l'une institue l'espace comme objet ou support et s'appuie sur l'analyse spatiale, l'autre, plus subjective et symbolique considère l'espace comme sujet et fait référence à la géographie culturelle fondée sur les perceptions et les représentations et la troisième considère l'espace comme production des rapports sociaux. Ces trois registres déterminent les principaux attributs de la dimension spatiale de la réalité élitaire au sein d'un territoire (fig.2).

2.2.1.- L'espace comme un support de l'action élitaire

Les attributs de la localisation en rapport avec la réalité saisis selon trois principales modalités qui représentent différents types de supports spatiaux. La première approche considère l'espace comme le lieu d'extraction non plus sociale mais plutôt spatiale ou mieux territoriale de l'élite. Cette filiation entre l'élite et le territoire peut être analysée selon deux angles d'approches. La première insiste sur le lieu d'origine de l'élite. En effet, l'élite se revendique toujours d'un territoire déterminée. Ainsi, parle-t-on souvent d'élite d'un village, d'un arrondissement ou d'une région donnée comme on peut parler d'élite politique, économique ou culturelle. C'est dans la même perspective qu'il convient également de circonscrire les expressions « élites internes » et « élites externes » par rapport à un territoire précis et popularisées dans les communiqués à caractère communautaire au Cameroun. Dans la même perspective et tout en s'appuyant sur l'appartenance plus ou moins accusée aux territoires soumis à leur action Di Méo (2008) distingue trois grandes catégories génériques d'acteurs.

	Attributs	Variables	Indicateurs
Dimension spatiale de l'élite	Espace support	Milieu d'extraction Lieu de résidence Cadre politique Enjeu géopolitique	Ville/Village Village/ethnie/arrondissement Département/région/Etat Accès et contrôle des ressources Attribut de puissance/domination/sécurité Conflits territoriaux multiformes
	Espace perçu et idéal	Représentations spatiales Perceptions spatiales Identités culturelles	Rapports aux lieux symboliques Participation aux manifestations culturelles Projets et discours territoriaux terres ancestrales Attachement à la terre Mythe de la terre promise
	Espace produit	Identification Dénomination Dimensionnement Polarisation Organisation Effets socio-spatiaux	Repérage des sites Dénomination périmètre, circonférence, surface etc. Usines, cités, points d'eau, distances Appropriation foncière, réseau de communication, peuplement, cadre légal, utilisation du sol Poids de l'histoire Poids des localisations, des investissements, des usages, des habitudes Atténuation/accentuation des inégalités sociales Conflits sociospatiaux Problèmes environnementsaux Dynamique des paysages

Figure2 : Conceptualisation de la dimension spatiale de l'élite

Aux acteurs endogènes, issus du territoire dans lequel ils vivent et agissent, il oppose les acteurs exogènes qui l'investissent de l'extérieur. Entre ces deux groupes, l'auteur place les acteurs transitionnels qui illustrent des situations intermédiaires.

Ceci dit, l'élite n'est pas seulement la fine fleur d'un groupe ou d'une catégorie sociale déterminée ; elle représente également un territoire bien précis avec lequel elle nourrit un attachement psychoaffectif suffisamment puissant et sur lequel se fondent diverses perceptions et représentations spatiales. Cet attachement territorial est régulièrement exprimé après chaque nomination de l'élite à un poste important. Au Cameroun par exemple, il n'est

pas rare de voir les ressortissants de tel ou tel territoire (tribu, village, arrondissement, région) envoyer des motions de remerciement au Président de la République pour la promotion d'une de leurs élites à un poste important. En retour, les élites mènent diverses œuvres « caritatives » en faveur de leurs territoires d'origine allant des bâtiments à l'aménagement routiers en passant par les bourses scolaires, les micro projets de développement économique sans oublier le recrutement des siens dans la fonction publique ou dans les entreprises.

Dans un second temps, l'espace élitair peut être étudié un angle résidentiel c'est-à-dire en tenant compte du milieu de résidence principal de l'élite. Selon la traditionnelle dichotomie rural/urbain, on parlera ainsi d'élite urbaine et d'élite rurale pour désigner respectivement l'entité élitair ayant une résidence permanente en ville et celle ayant établi la sienne en milieu rural ou en campagne. Ceci permet de mettre en évidence deux modes de vie différents l'un « moderne » et l'autre « traditionnel. » Toutefois, l'espace n'est pas seulement le lieu d'extraction de l'élite. L'espace définit la zone d'influence de l'élite ainsi que le cadre d'exercice de son pouvoir.

Enfin, l'espace peut être considéré comme le cadre politique de l'action élitair. En effet, les jeux d'acteurs élitaires s'exercent toujours au sein d'un territoire donné qui peut être étatique, supra-étatique (organisations régionales et mondiales), infra-étatiques ou sub-étatiques à l'instar des régions et des communes ou des frontières ethnolinguistiques à l'intérieur d'un Etat. Le territoire apparaît dès lors comme le cadre politique de l'action élitair. Il forme également la zone d'influence de l'élite et le cadre de sa réputation. Une typologie des élites fondées sur l'emboîtement d'échelles spatiales peut dès lors être esquissée et permet de distinguer entre autres, les élites locales des élites régionales et nationales.

Enfin, la confrontation des pouvoirs au sein d'un territoire transforme l'espace en enjeu. Dans le monde contemporain en effet, de plus en plus d'acteurs se confrontent pour le contrôle des territoires. Chaque acteur développe en effet une représentation territoriale c'est-à-dire une conception de l'espace qui lui est propre et qui est parfois contradictoire à celle d'autres co-actants. Dès lors, l'espace ou mieux le territoire devient un enjeu soit à titre symbolique mais davantage en raison des richesses qu'il recèle, de la sécurité qu'il offre ou de la puissance ou de la domination que son contrôle peut conférer. Cette dimension géopolitique de l'espace justifie divers conflits fonciers qui accompagnent de nombreux projets territoriaux élitaires.

2.2.2.- L'espace perçu et imagé

L'autre entrée de la dimension spatiale de l'élite en Géographie sociale est immatérielle. Elle considère prioritairement l'espace comme un support idéal de l'action élitaires. Dans cette perspective, l'espace n'est pas un objectif en soi pour l'action élitaires. Par conséquent, il ne permet pas le marquage ou la visualisation du rapport sociopolitique. Il est davantage une manière de pérenniser et de reproduire ce qui est a-spatial comme la culture, l'idéologie ou le politique. De la sorte, le non spatial (la culture, les idéologies, les représentations passent par l'espace permettant de mettre en relief la dimension idéologique et idéale du territoire. L'espace apparaît dès lors comme un moyen de pérennisation des projets culturels, idéologiques et politiques des élites. Cette dimension idéologique du rapport de l'élite à l'espaces'appuie fortement sur les représentations spatiales qui motivent et orientent l'action élitaires. Les élites agissent sur l'espace non seulement selon les moyens disponibles, les aspirations, les desiderata et les stratégies déployées pour les atteindre mais aussi et surtout en se fondant sur leurs les représentations spatiales.

2.2.3.- L'espace produit et les effets sociospatiaux

Cet attribut spatial de la réalité élitaires implique l'étude des stratégies élitaires relatives à la production de l'espace ou mieux aux politiques de territorialisation élitaires ainsi qu'à leurs effets sociospatiaux. L'élite est en effet capable, à une échelle donnée, de changer l'espace ou de le modifier à travers ses décisions pouvant par ailleurs affecter le comportement d'autres acteurs. De la sorte, l'espace géographique participe aux systèmes de domination politique, de reproduction économique et de reproduction sociale (Auriac, 1986).

Les stratégies spatiales élitaires sont assez diversifiées et peuvent être appréhendées à travers les variables aussi variées que l'habitat, la mobilité ou l'investissement. Toutes ces productions spatiales sont rendues possibles grâce à la mobilisation d'un capital spatial.

L'espace apparaît dès lors à la fois comme le lieu de reproduction des élites et une instance d'intermédiation entre les acteurs d'une part et entre ces-derniers et la matière d'autre part. Par conséquent, l'espace joue un double rôle dans le déploiement des stratégies élitaires. Ce rapport à l'espace permet ainsi de subdiviser les élites en deux groupes d'acteurs (Belhedi (2004):

- *Les élites spatiales* : dont le but de l'action est la production et la transformation de l'espace. C'est le cas des élites investissant dans l'industrie, l'urbanisme, l'immobilier ou l'agriculture ;
- *Les élites non spatiales* : pour cette catégorie d'élites, l'espace n'est que le support de leur action même comme ils finissent toujours par inscrire leur action dans et sur

l'espace à travers principalement l'habitat, les infrastructures, les comportements, les modes de vie, les modes de fréquentation des lieux etc.

Par ailleurs, le concept d'élite peut être également saisi en s'appuyant sur les effets socio-spatiaux des différentes stratégies spatiales élitaires. Sur le plan spatial et au-delà des effets de distances et de localisation, l'étude s'appuiera davantage sur la dynamique des paysages, les questions d'émission, de remembrement, de rétrécissement ou d'agrandissement de l'espace sans oublier les impacts sur les composantes sociales, biologiques et physiques de l'environnement. Du point de vue social, il sera question de s'appesantir sur les effets sociaux induits par les stratégies spatiales élitaires incluant entre autres les questions de revenus, d'emplois, d'offres infrastructurelles, des inégalités sociales et les conflits sociaux associés aux stratégies élitaires et à leur exercice du pouvoir.

Conclusion

L'élite apparaît finalement comme un construit socio-spatial s'identifiant à la fois à un groupe social défini et à un territoire précis consciemment ou non. C'est une entité sociale localisée, un individu ou un groupe d'individus, occupant des positions sommitales au sein d'une catégorie sociale d'un territoire donné et doté de capacités intentionnelles et stratégiques lui permettant d'influencer d'autres individus ou groupes d'individus. L'idée d'élection ou de choix qu'il recouvre suppose un engagement dans un projet de société et une conscience élitaine qui s'illustre par un mode et un style de vie distingués s'appuyant sur une double reconnaissance des pairs et des masses populaires. Ainsi appréhendé, le concept d'élite apparaît dès lors comme un outil méthodologique permettant de rendre compte des inégalités sociales et spatiales au sein d'un territoire déterminé. Sa théorisation en Géographie est indispensable pour en tirer un meilleur profit. L'analyse qui s'achève est loin d'avoir épuisé la question mais contribue néanmoins à nourrir le débat sur la conceptualisation de la notion d'élite en Géographie sociale contemporaine.

Références bibliographiques

- Bourdieu P. (1980). Le racisme de l'intelligence. In questions de Sociologie, Paris, Minuit, P. 188.
- Burnham J. (1947). *L'ère des organisateurs*, Paris, Calmann-Lévy, 1947
- Coudroy de Lille L. (2006). La lutte des places : les élites et leurs territoires dans les villes de la Pologne communiste. Bauquet, Nicolas; Bocholier, François. Le communisme et les élites en Europe centrale, Presses Universitaires de France. Éditions ENS rue d'Ulm, pp.253 -270, 2006.
- Crouzet-Pavan E. (1996). Les élites urbaines : aperçus problématiques (France, Angleterre, Italie). In: Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public, 27^e congrès, Rome, 1996.
- Dahl R..A.(1963). *Modern political analysis*, Englewood Cliffs, N.J., Prentice Hall
- Di Méo G. (1991). *L'homme, la société, l'espace*, Paris : Anthropos/Économica
- Di Meo G. (2008). Une géographie sociale entre représentations et action. Montagnes méditerranéennes et développement territorial, 2008, pp.13-21.
- Domhoff W. (1967). *WhoRulesAmerica?*, New Haven, Yale UniversityPress, 1967.
- Fournier J.-M. ; Raoulx B. (2003). La géographie sociale, géographie des inégalités, CRÉSO- Université de Caen, ESO- UMR6590, Travaux et documents, 8 p.
- Nadel S.F. (1956). La notion d'élite sociale, Bulletin international des sciences sociales, Vol. 8 (3),